

(suite de la 8ème page)
 M. le curé Gaudet, de l'Épiphonie, et le R. P. Joly, sont appelés tour à tour à adresser la parole. Puis M. Gilles, M. P. pour le comté de Richmond, dont Arichat fait partie, prononce une éloquente improvisation au cours de laquelle il témoigne de son amour et de ses sympathies pour la race française en Canada. Il félicite les Acadiens de se réunir en aussi grand nombre pour tâcher d'améliorer leur situation et de conquérir au soleil la place qu'ils ont droit d'occuper. Il ne voit pas pourquoi les Acadiens ne pourraient pas célébrer leur fête nationale comme les Irlandais, les Allemands, etc. Il recommande à ses compatriotes de faire comme lui : d'épouser des canadiennes françaises.

L'hon. M. Murray, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, est alors appelé à grands cris. Cet homme d'État distingué fait l'éloge des Acadiens et de la race française en Canada. Il est heureux de dire que dans la Nouvelle-Écosse, les querelles de races et de religion, les préjugés n'existent pas.

Tous, nous désirons travailler dans la paix et l'harmonie au progrès du pays.

M. Murray invite alors les Acadiens à faire à son gouvernement, toutes les suggestions possibles relativement à leurs écoles. Le gouvernement, dit-il, est bien disposé envers vous et vos prières seront exaucées.

Cette déclaration a été convertie de braves enthousiastes. L'hon. Isidore LeBlanc dit que c'est probablement la première fois depuis vingt ans qu'il adresse la parole en français devant des citoyens de sa province. Il parle du réveil de la race acadienne et de la part toujours grandissant d'influence dont elle jouit dans les chambres et les assemblées législatives.

M. D. C. Fraser, M. P., et M. L. C. Bélanger, O. R., maire de Sherbrooke, prononcent ensuite des discours fort applaudis. Leur parole chaude et vibrante soulève l'enthousiasme général. Tous deux ont rivalisé de verve.

Notre distingué ami de Sherbrooke a particulièrement été heureux. Il a fait un portrait charmant des Acadiennes et proclamé leurs nobles et solides vertus.

M. Logan, député de Cumberland, ajoute sa voix au courant d'éloges à l'adresse de la race française de ce pays. Il veut que toutes les nationalités se respectent les unes et les autres et qu'elles travaillent avec ensemble et d'un commun accord, à faire du Canada le pays le plus prospère et le plus libre du monde entier.

Il était alors près de six heures. Le président lève l'assemblée en proposant des honneurs pour la Reine et sir Wilfrid Laurier.

A son tour, le premier ministre donne le signal des bravos en l'honneur du président, puis la foule se disperse.

Le soir, les diverses commissions se sont réunies pour discuter des résolutions qui seront présentées à la convention générale demain.

Sir Wilfrid Laurier quitte Arichat demain matin à 9 heures, à bord du cotre "Constance".

Vendredi aura lieu une excursion à Sydney et à Louisbourg, en passant par les Bras d'Or.

La petite ville d'Arichat n'a jamais paru aussi gaie et aussi intéressante aux voyageurs. Des couches de verdure se dressent ici et là sur la grande route et on y lit toutes sortes d'inscriptions françaises : "Bienvenue à Laurier," "Conservons notre langue et nos coutumes," "Restons français" etc etc.

Il est venu ici pour assister à ces assises patriotiques des Acadiens de toutes les parties des Provinces Maritimes.

On parle français plus que jamais dans cette partie de la Confédération. Ici, aujourd'hui, on se croirait en plein faubourg Québec. On ne saurait se figurer, chez nous, combien sont fécondes, ces grandes conventions acadiennes. Elles amèneront infailliblement, et plus tôt qu'on ne le pense la résurrection complète du vaillant peuple chanté par Longfellow.

Je termine ici cette lettre déjà trop longue. Demain je vous transmettrai les résolutions adoptées par la convention dont les travaux prendront fin dans le cours de l'après-midi.

Arichat, 16—L'éclat extraordinaire de la première journée de la convention plénière des Acadiens a totalement jeté dans l'ombre les délibérations pourtant bien importantes auxquelles nous étions conviés ce matin. C'est à peine si l'on comptait deux cents personnes autour de la tribune dressée sur le terrain de l'Académie, lorsque M. le sénateur Poirier a pris le fauteuil. C'est malheureux à tous les points de vue, car les rapports des diverses commissions qui ont siégé hier méritaient vraiment d'être présentés devant une assistance plus nombreuse. Un grand nombre de citoyens d'Arichat, attirés par des spectacles en plein air qui se tenaient ailleurs, négligèrent de se rendre à la convention, et des groupes nombreux d'excurSIONNISTES nous quittèrent ce matin par les premiers bateaux. La plupart des députés et des hommes publics marquants prirent passage à bord du cotre "Constance" sur lequel Sir Wilfrid Laurier s'embarquait, vers neuf heures, pour retourner sur les côtes de la Nouvelle-Écosse. De sorte que la convention s'ouvrit dans des circonstances peu favorables et devant un auditoire très limité. Seuls les Acadiens venus de l'Île du Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse restèrent sur les lieux pour suivre jusqu'à la fin les délibérations de ce congrès patriotique et national.

M. le sénateur Poirier et M. le juge Landry déplorent le départ des milliers de personnes qui sont retournées dans leurs foyers ainsi que l'absence des citoyens de la ville pour qui des amusements et des danses qui se donnaient un peu plus loin, offraient plus d'attrait et plus d'intérêt que les importantes assises nationales tenues à leur bénéfice et aux quelles tout le monde était convié.

Le président donna alors lecture des résolutions suivantes dont l'importance n'échappera à personne et qui furent adoptées au milieu des bravos des quelques centaines de personnes présentes :

1ère RESOLUTION

"Vu que le clergé acadien est moins nombreux qu'il devrait l'être en proportion de notre population et en raison des vocations ecclésiastiques qui nous semblent manifestes et ne correspondent pas aux besoins religieux de notre population, et qu'il est désirable de prendre tous les moyens légitimes et autorisés par l'Église de leur venir en aide.

"Il est résolu que la Société l'Assomption, vienne au secours des séminaristes acadiens des Provinces Maritimes en leur aidant pécuniairement en autant que possible à defrayer leurs cours de Grand Séminaire dans les cas où ils ne pourraient autrement se les procurer : "qu'à cette fin, une souscription nationale soit ouverte, qu'un

fonds de dotation soit constitué, et que les argents souscrits soient remis au trésorier de l'Assomption.

"Que le conseil d'administration soit autorisé à faire entrer, par tous les moyens que de droit, à leur disposition, tous les argents qui auraient été donnés, pour l'éducation du clergé acadien, spécialement par la propagation de la foi, de Paris et de Lyon, en quelque temps, en quelque pays et en quelques mains que ce soit ;

"Que le conseil se réunisse le 15 août de chaque année et aussi souvent que les présidents les convoqueront pour prendre en considération toute demande de secours par ceux de nos concitoyens qui se destinent à la prêtrise et qu'ils distribuent les fonds à sa disposition de la manière la plus conforme aux intentions de cette résolution ;

2ème RESOLUTION

"Vu qu'il y a en Acadie des paroisses entièrement françaises et d'autres en partie françaises seulement, et qu'il est désirable à tous les points de vue que l'instruction religieuse soit donnée aux catholiques dans leur langue maternelle.

"Il est résolu que cette convention prie respectueusement les hautes autorités ecclésiastiques de bien vouloir faire donner les instructions religieuses, c'est-à-dire les sermons en langue française dans les paroisses françaises, et que dans les paroisses mixtes, les instructions soient mi-partie en français et mi-partie en anglais, ou alternativement.

"La convention croit qu'il est juste que les paroisses françaises soient mises sur le même pied que les paroisses anglaises à ce sujet—la."

3ème RESOLUTION

"Que cette convention plénière de toute l'Acadie demande très humblement et très respectueusement aux hautes autorités ecclésiastiques, dans ce qu'elle croit l'intérêt de la religion et de la bonne harmonie parmi les catholiques des Provinces Maritimes, de daigner favoriser l'élevation d'un prêtre acadien à la dignité épiscopale, fallût-il pour cela ériger un nouveau diocèse en Acadie..

M. Veniot, ancien député provincial de la Nouvelle-Écosse, a fait quelques remarques relatives à ces résolutions qui ont été fort bien reçues, puis M. l'abbé Monbourquette a demandé de faire publier dans les journaux les rapports et les procès-verbaux de la convention.

Il a également demandé, au milieu des applaudissements, de l'assistance, la nomination d'un inspecteur d'écoles français pour les comtés de Inverness, Antigonish et Guysboro, dans la Nouvelle-Écosse.

M. le juge Landry, de la Cour Supérieure du Nouveau Brunswick, dit qu'il est informé d'une source assez autorisée que prochainement il y aura un inspecteur d'écoles français au Nouveau-Brunswick, comme il en existe déjà à l'Île du Prince-Édouard.

M. V. A. Landry, du journal "l'Évangéline," de Weymouth, N.-E., présente le rapport de la commission de la presse. Ce rapport constate les progrès accomplis dans le journalisme acadien et remercie les journalistes canadiens français de l'appui et des sympathies qu'ils accordent si sincèrement et si loyalement aux acadiens.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la commission des Acadiens des États-Unis déclarant que ces derniers s'unissent à leurs frères d'Acadie pour réclamer l'élevation d'un évêque de leur nationalité. M. le juge Landry se lève aussitôt et dit :

ABRAM'S VILLAGE STORE

WINTER GOODS

My winter Stock is complete and cheaper than the cheapest.

Always on hand a full Assortment of Winter Goods that will suit customers. I carry a full line of

DRY GOODS, HARDWARE, CROCKERYWARE, TINWARE, FINE GROCERIES, BOOTS & SHOES, CONFECTIONERY etc.

All selling at rock-bottom price to make room for spring importations.

I have also a fine lot of dry and green Codfish selling cheap.

My expenses are not large and by careful attention to business I am enabled to compete in price and quality with any firm on P. E. Island, call in and ascertain for yourselves. I take all kinds of farm produce, Lumber, Hides, Pelts, Fire wood, etc., for which the highest price will be paid. Thanks for past patronage and solicitations for an increase of the same.

SYLV. E. GALLANT

THE MODERN FOUNDRY AND MACHINE SHOP

We would call Special attention to the fact that our Establishment is fitted with the very best Modern Machinery and employing none but first class workmen. We are in a grand position to turn out satisfactory work.

OUR FOUNDRY DEPT

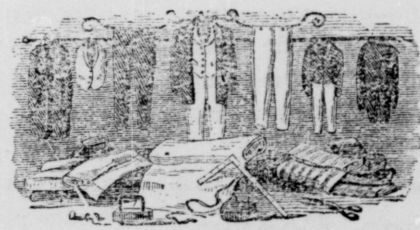
has proved to be a decided success. We have spared no expense in fitting up this department, having imported from the United States a "Special Grade of Sand" and using the best trade of "Pig Iron", we are in a position to meet the long desired needs of the public. Parties in need of anything in our line we ask to consider these facts and any work which may be entrusted to us will receive our careful attention. We solicit your valued orders.

Bruce Stewart & Co.

THE MODERN FOUNDERS, Engineers and Machinists
 Steam Navigation Co's Wharf
 CHARLOTTETOWN P. E. I.

Wonderful Time for Close Buyers

A TREMENDOUS SALE Of Readymade Clothing



WHOLESALE AND RETAIL

We are in a position to offer you the best values in Charlottetown; no doubt about it, if you have no money to throw away you will trade at Prowse Bros., the Farmers' Boys and Wonderful Cheap Men. The biggest and best Store in the City. We are very strong in the following Departments:—

READYMADE CLOTHING, HATS AND CAPS, DRESS AND MANTLES, CARPETS AND HOUSE FURNISHINGS, GENT'S FURNISHINGS, STAPLE DRY GOODS.

It's no use of us trying to name all the bargains we have for our customers only say we are hunting for bargains while our customers are asleep. In fact our eye is often open when we should be asleep.

Everybody on P. E. Island invited to our Grand Show.

PROWSE BROS.

The Farmers' Boys and Wonderful Cheap Men

Mlle Lydee H. Gaudet Modiste

Mlle. Gaudet, afin de mieux satisfaire ses pratiques toujours croissantes, a ouvert son SALON DE MODE dans le haut du MAGASIN de M. A. J. BERNARD.

Robes et Habits pour Dames et Demoiselles confectionnés dans les derniers goûts et suivant les dernières modes. Prix raisonnables.

MARCHANDISES DU PRINTEMPS

Voici le Temps

arrivé d'acheter vos Marchandises d'été.

Nous Avons

déjà reçu et recevons chaque jour des Marchandises pour satisfaire tous les goûts.

Nous Vendons

toujours au plus bas prix et garantissons nos Effets.

Nous Avons Aussi

à notre nouveau magasin, à Peterville, un bon assortiment de tout ce qui est convenable aux gens de la Campagne.

Venez Nous Voir.

Vous serez satisfaits.

J. F. Chaisson & Cie

Tignish, 17 mai 1900.

FO THE PUBLIC

As I have had several years practical experience in Boston in

Watch Making and Repairing

And as I have decided to open a watchmaking, repairing and jewelry shop here, I therefore solicit the patronage of the public.

Your clock may be out of order;

Your watch may not keep good time;

You may have some pieces of jewelry which have been broken;

Fetch them to me I will guarantee you a complete job.

Charges moderate
 L. S. PERRY.